# Commune de MONTSOREAU

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

**A. V. A. P.**

***DOSSIER DE CREATION***

## Plan réglementaire

PLANCHE **A1**

Isabelle BORDIER-WARIN, chargée d'étude
Chloé BLIN, assistante d'étude

Date : 17 septembre 2018
*Codatorre 2014*

Echelle : 1/1000e

BOURG
REST - MAUMENIERE

- Limite du périmètre de l'A.V.A.P.
- Limite des secteurs de l'A.V.A.P.
- Edifices protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques
- Patrimoine architectural exceptionnel Immeubles à conserver impérativement
- Patrimoine très intéressant Immeubles caractéristiques à conserver
- Architecture d'accompagnement
- Construction ordinaire
- Maisons troglodytiques et caves protégées
- Petit patrimoine architectural Détails architecturaux remarquables
  - P Puits
  - Pi Pillier
  - Po Porte/Porche
  - F Four
  - Oc Oeuvre commémorative
  - Of Oeuvre funéraire
  - Ph Patrimoine hydraulique
  - Es Escalier
  - Jt Joute de pressoir
  - Ec Entrée de cave
  - Cv Cave de vigneron
- Murs de clôtures à conserver :
  - Mur plein
  - Mur bahut
- Espaces urbains, sols protégés au titre de l'AVAP
- Espaces urbains, sols à mettre en valeur
- Espaces boisés protégés au titre de l'AVAP
- Plantations et jardins protégés
- Haie à protéger
- Perspectives / Faisceaux de vues
- Périmètre Site Classé (en projet)

N

0m 10m 20m 30m

PL

Pa

Pb

Pn

Pn1

Paa

Pt